

SPPPI ESTUAIRE DE L'ADOUR  
REUNION PLENIERE  
Mercredi 8 octobre 2014

Présents

M. DALLENNES - Sous-préfet de Bayonne  
Mme THEBAUD - Adjointe Déléguée à l'environnement et à l'attribution des logements sociaux, Mairie de Boucau, Conseillère Communautaire Agglomération Côte Basque Adour et Présidente du SPPPI Estuaire de l'Adour  
Mme DEQUEKER - Adjointe à l'environnement, Mairie Anglet  
M. BERGE - Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine  
M. MARTY - Directeur du Port et équipements, CCI Bayonne Pays Basque  
M. LAJUSTICIA - Responsable QSE, CCI Bayonne Pays Basque  
M. AGOSTINI - Chef SDEPB, Conseil Régional d'Aquitaine  
Mme ARAGON - Déléguée Port, pêche et Littoral, Conseil Général des Pyrénées Atlantiques  
M. LAPEBIE - Adjoint à l'environnement, Mairie de Tarnos  
Mme BIRLES - Conseillère municipale, Commune de Tarnos et Déléguée communautaire, Communauté de Communes du Seignanx  
Mme TUCOULET - Service Environnement, Commune de Tarnos  
M. CARRERE - Responsable Urbanisme, Communauté de Communes du Seignanx  
M. LE MOIGNO - Chargé de mission, Agglomération Côte Basque Adour  
M. CURUTCHET - Responsable Service Hygiène et Sécurité, Ville de Bayonne  
M. SALDUCCI - Conseiller municipal délégué, Ville de Bayonne  
M. FARGUES - Santé-Environnement, ARS DT64  
M. DUBERT - Responsable Antenne Bayonne, DREAL Aquitaine UT64  
M. PARRENO - Directeur Général, MAISICA  
M. PALACIO - Responsable Moyens généraux et industriels, DASSAULT AVIATION  
M. VIVANT - Directeur, LBC  
M. ZINDANI - Responsable du Service SSE, TURBOMECA  
M. RE - Responsable Fonctionnement et Risques industriels, SOBEGI  
Mme BAREILLE - Chargée de mission SAGE Adour Aval - INSTITUTION ADOUR  
Mme SARRADE - Chargée de mission Pôle Eau Littoral - Conseil Général des Pyrénées Atlantiques  
M. ARDIACO - Administrateur, ADALA  
M. DULAU - Administrateur, ADALA  
M. BOCCARDO - CADE et IDEAL  
M. NAHELOU - Chargé de Mission Environnement Littoral, SURFRIDER FONDATION EUROPE  
M. LALLEMAND - Service civique, qualité eau 64 - SURFRIDER FONDATION EUROPE  
M. VIVANT - Directeur, LBC  
M. DRONEAU - Directeur, SOTRAMAB  
M. CAZASSUS - Commandant Groupement des Opérations, SDIS 40  
M. JUNCA LAPLACE - Responsable Groupement, Gestion des risques ouest, SDIS 64  
M. LAGESSE - Pompiers Anglet, SDIS 64  
Mme CASTAGNEDE-IRAOLA - Responsable, DREAL UT 40  
Mme DELAVENNE - Membre, IDEAL  
M. PACHON - Président, CADE  
M. DURDEYTE - ZIPADOUR  
Mme BEDERE - ECOSCOPE Logistique et Animation du SPPPI

Excusés

Serge JACOB - Sous-Préfecture Dax  
Georges CINGAL - SEPANSO LANDES  
Corinne COURREGES - Mairie Anglet  
Bernard CORNILLET - TIMAC AGRO  
Thierry GONTIER - Secrétaire Général CFDT

**Documents en ligne :**

Présentation de la réunion

Présentation Schéma Directeur d'Aménagement du Port de Bayonne

Présentation Projet OFP Sud-Ouest

Le compte-rendu présente de manière synthétique les échanges tenus lors de la réunion.

**Ouverture de la séance****Marie-Angé THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour***Présentation en ligne - Présentation Réunion***Ordre du jour de la plénière :**

- Bilan sur les rejets de MAISICA
- Présentation du Schéma Directeur d'Aménagement du Port de Bayonne
- Point sur les manutentions portuaires
- Information sur la démarche OFP
- Modification des statuts ASPPPI : transfert du siège social à la Mairie de Boucau
- Questions Diverses
  - Stockage de bois et charbon sur le Port de Bayonne
  - Point Luno
  - Transit NAT

Avant d'entrer dans les sujets du jour, je souhaite vous informer que nous avons eu une réunion du Comité d'Orientation Stratégique de l'Etude de zone pour la présentation des résultats de la phase 1 et de la suite de l'étude.

En amont de cette réunion, nous avons formulé des demandes à M. GUINAUDEAU de la DREAL Aquitaine :

- La transmission d'une synthèse avant la réunion afin de prendre connaissance des résultats et de les assimiler,
- L'octroi d'un délai par la suite pour pouvoir présenter et discuter les éléments fournis au sein des établissements des membres du SPPPI,
- Un point sur les financements à venir et notamment l'échéancier de mobilisation des fonds.

Au cours de cette réunion, certains points ont fait l'objet de débats et nécessitent d'être discutés encore. J'ai proposé de centraliser l'ensemble des commentaires et interrogations afin que nous puissions retravailler ces points en bureau.

Par ailleurs, je souhaiterais que nous puissions avoir une présentation complète de l'avancement et des perspectives de l'étude de zone lors de la prochaine plénière du SPPPI. C'est une demande que je souhaite formuler ce jour aux services de l'Etat avec l'accord de cette assemblée.

Y-a-t-il des commentaires ou des questions ?

- ▶ Pas de commentaires.
- ▶ Monsieur le Sous-préfet accepte cette demande.




Comme convenu en réunion de bureau nous avons sollicité une présentation par MAISICA du bilan de ses rejets.

**Gérald PARRENO - Directeur de MAISICA**  
 Présentation en ligne - Présentation MAISICA

L'analyse des poussières au chargement des bateaux est en cours.

**Présentation des mesures mises en place pour mesurer en plus des obligations réglementaires et les plans d'actions issus des constats**

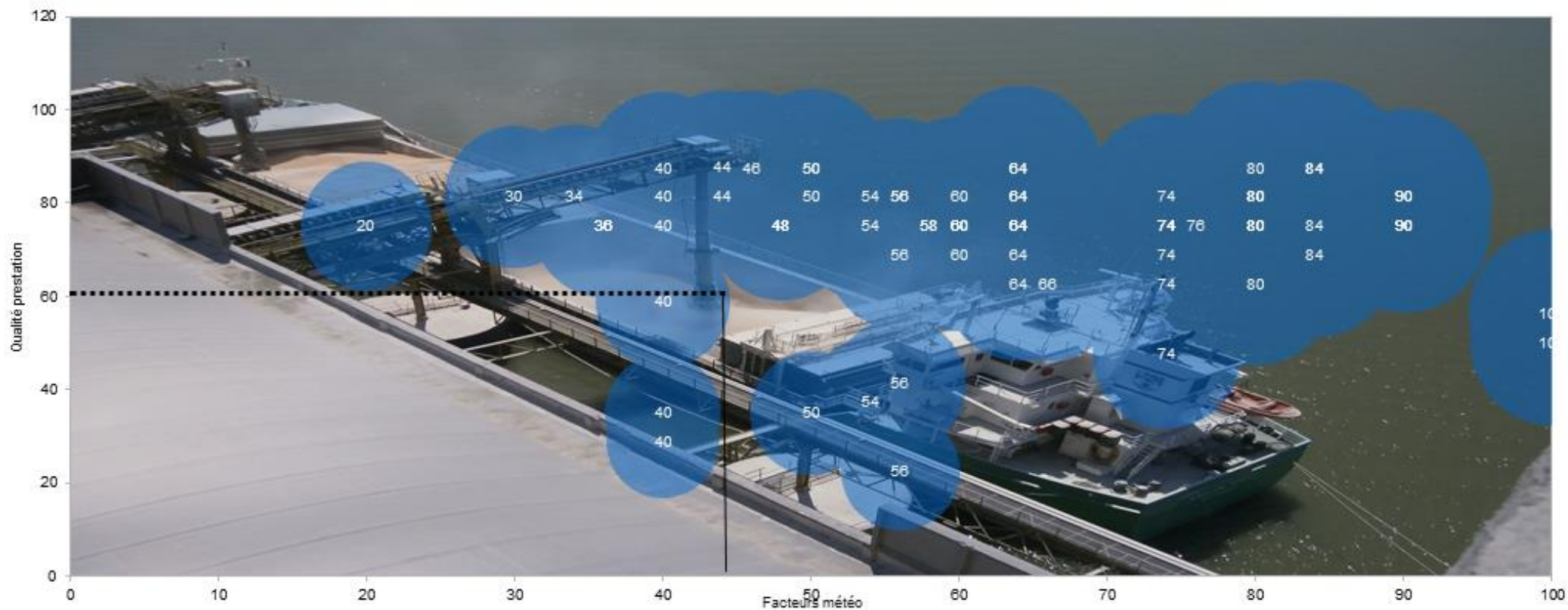
Les poussières ont été critérisées en fonction des prestations et de la météo avec pondération. Plus on est proche de 100 plus le résultat est bon.

				Météo				
	Critères	Notation %	Pondération			Notation %	Pondération	
Quantité de céréales traités (huile vegestar)	De 61 à 100 % du tonnage	100	1		Temps	Ensoleillé	0	1
	De 31 à 60 % du tonnage	60				Partiellement ensoleillé	50	
	De 1 à 30 % du tonnage	40				Nuageux (petite pluie)	100	
	Aucun traitement	0						
Taux de réfraction	Critères	Notation %	Pondération		Vents (force)	Supérieur à 20 nœuds	0	2
	De 0 à 0,3	100	1			Entre 10 et 20 nœuds	50	
	De 0,31 à 0,8	50				Entre 0 et 10 nœuds	100	
Plainte	Critères	Notation %	Pondération		Vents (direction)	Pas de vents	100	2
	Absence de plainte	100	3			Mer (Est → Ouest)	60	
	Plainte orale	60				Anglet (Nord → Sud) ou (Sud → Nord)	40	
	Plainte écrite	40				Boucau (Ouest → Est)	0	
Propreté du chargement	Critères	Notation %		Pondération	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>			
	Chargement propre, très peu d'émission de poussière	100	2					
	Chargement sale, cour recouverte partiellement de poussière	50						
Si création d'un nuage	Critères	Notation %	Pondération					
	Chargement très sale, cour et sapinettes empoussiérées (couleur blanche)	0						
	Nuage concentré sur le bateau	100	1					
	Nuage concentré sur le silo	50						
Déplacement du nuage vers la ville	0							

Après mesures de tous les bateaux depuis SPPPI 2013, 80 bateaux ont été critérisés (cf doc en ligne). Il est prévu de mesurer les poussières ultérieurement. On a obtenu une moyenne globale de plus de 70%.

On a fait une première analyse :

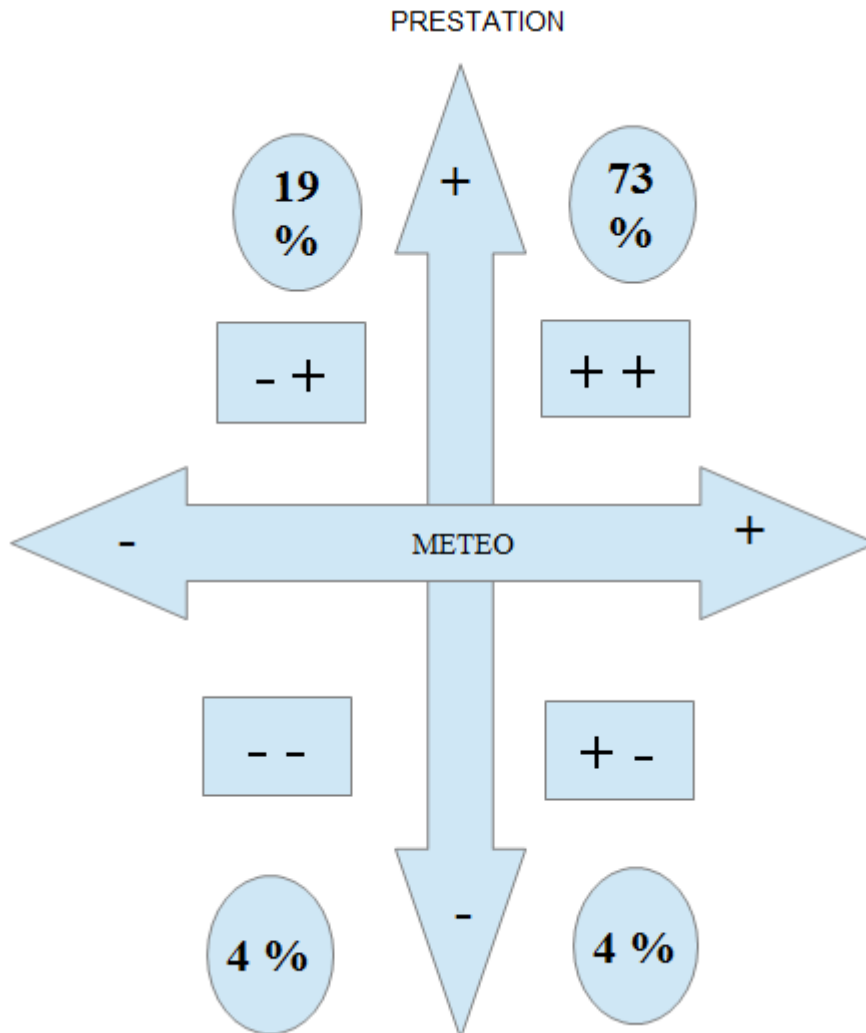
- Cartographie des bateaux en fonction des résultats,
- 3 bateaux posant problème : prestation de mauvaise qualité + météo défavorable = 4% des déchargements.



73% n'ont présenté aucune difficulté.

8% des navires chargés ont présenté un taux de poussières plus élevé du fait de la météo ou bien de la météo + de la prestation.

Sur 19% des navires la prestation a été de moindre qualité, il est possible d'agir sur ce critère.



Décisions prises :

- Equiper le 2<sup>ème</sup> portique d'une pompe de manière à traiter tous les chargements qui le nécessitent quelle que soit la position du bateau. Coût 30 à 40k€  
→ Objectif -50% sur les 19%
- Embauche d'un QSE pour améliorations.

3 Analyses faites par un cabinet indépendant avec 6 piégeages de poussières :

- Poussières émises en milieu de chargement,
- Présence sur portail sortie et sur les Ducs d'Albe (pontons).

Autre analyse avec témoins, rue Maurice Perse à Boucau, Place du Marché à Boucau, et Anglet où se trouvent les remorqueurs :

- Pas de poussières mesurées.

Conclusions :

- 4% posant problèmes
- Poussière dans SME et prioritaires

Information :

En pleine saison de séchage, des riverains constatent des envols de follicules.

Le CA MAISACA a décidé d'investir dans des filtres sur séchoirs, 250 à 300k€ à partir de 2015 après saison. Système effectif pour la prochaine collecte automne 2015.

M. DULAU - ADALA

---

Impact météo négatif sur ¼ des chargements. Avez-vous un outil de gestion prévisionnelle en fonction de la météo ?

Gérald PARRENO - MAISICA

---

On a connaissance des bateaux seulement 3j avant et on a 24h pour charger.

M. DULAU - ADALA

---

Avez-vous une marge dans la capacité de stockage des silos?

Gérald PARRENO - MAISICA

---

On pourrait l'avoir mais on n'a pas la maîtrise de la marchandise.

Jean DURDEYTE - ZIPADOUR

- 
- Des bateaux disparaissent sous la poussière alors que la réglementation existe depuis 6 ans.
  - Les poussières sont-elles inflammables ?
  - Pour le séchage, y-a-t-il des mesures de la qualité de l'air par rapport au pesticide ?

Gérald PARRENO - MAISICA

---

On travaille sur les poussières depuis les années 1970

On est entré dans une phase de communication et j'ai souhaité la transparence.

Les cales ouvertes au chargement ne présentent aucun risque.

Le maïs séché est non traité.

Le maïs chargé ne présente pas de danger selon étude faite par DREAL.

Mathieu BERGE, Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

---

Remercie M. PARRENO pour la présentation faite en début d'année suite à l'accident et pour cette réunion. Il formule le souhait que tous les industriels contribuent de la sorte à la gouvernance du Port de Bayonne.

**Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour**  
*Présentation en ligne - Présentation Réunion*

Nous poursuivons avec une présentation du Schéma Directeur d'Aménagement du Port de Bayonne.

**Mathieu BERGE - Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine**  
*Présentation en ligne - Schéma Directeur d'Aménagement du Port de Bayonne*

J'ai proposé au cours du dernier bureau du SPPPI de faire une présentation du Schéma Directeur d'Aménagement du Port de Bayonne. Dans la mesure où la plupart des membres avaient déjà connaissance du SDA, il m'a été demandé d'axer cette présentation sur les actions environnementales du SDA.



## Éléments de contexte

Décentralisation et transfert du port de Bayonne le 1<sup>er</sup> août 2006 à la Région Aquitaine:

→ nouvelle gouvernance portuaire et environnementale

- Comité Stratégique Territorial
- Association + 1 permanent SPPPI
- Observatoire Estuaire de l'Adour (OEA)
- Étude de zone
- etc.

→ investissement 35M€ : digue nord 7M€, quais Blancpignon 20M€ (2008 tranche 1, 2013-2014 tranche 2), réparation/entretien des ouvrages



## OBJECTIFS du SDA

- identifier les **potentialités** d'évolution du port
  - à court, moyen et long terme (→2024)
  - sur les plans : économiques, maritime, urbain, **environnementaux** et d'accessibilité (terrestre et maritime)
- **planifier l'aménagement** spatial et fonctionnel de ces potentialités, en apportant un soin particulier au traitement des interfaces ville-port

## EFFETS ATTENDUS

Le SDA :

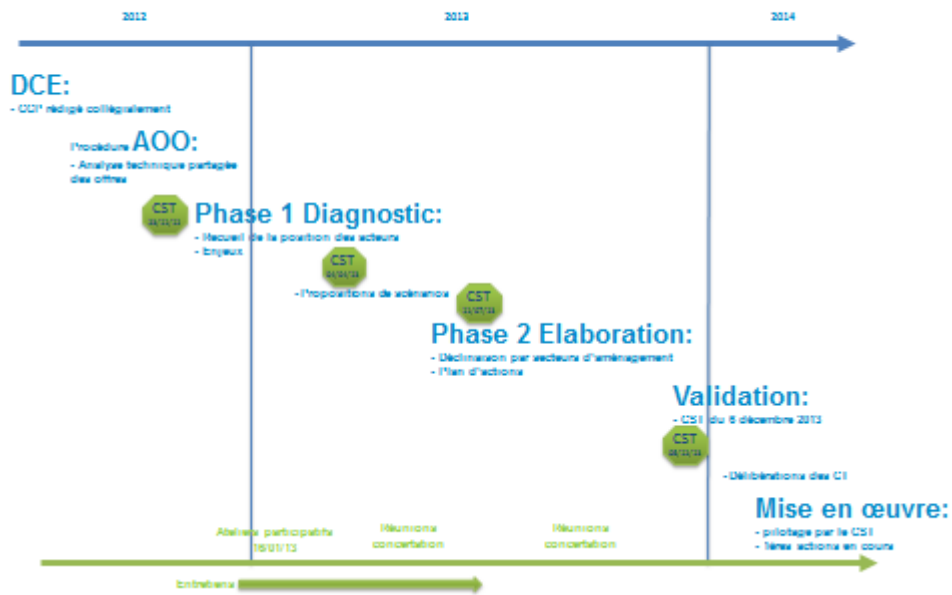
- définit la **stratégie de développement** économique et industriel du port
- constitue un document de **référence** pour les outils de **planification urbaine** tels que le SCOT et les PLU
- vise à garantir la **cohérence opérationnelle des actions** des différents partenaires et acteurs institutionnels dans l'aire d'interaction du port
- contribue à **valoriser** l'image du port auprès du public et à une meilleure **intégration urbaine** (ville-port)

Port de Bayonne  
Schéma Directeur d'Aménagement

juin 2014



## DEMARCHE D'ELABORATION du SDA



Toutes les collectivités ont été associées. Excepté le CG40, elles ont voté le SDA.

Valérie DEQUEKER, Adjointe à l'environnement Ville d'Anglet

Le conseil municipal d'Anglet a pris acte de l'existence du document et a demandé à participer à l'ensemble des réunions afin d'être tout à fait informé en temps réel et pouvoir donner son avis.

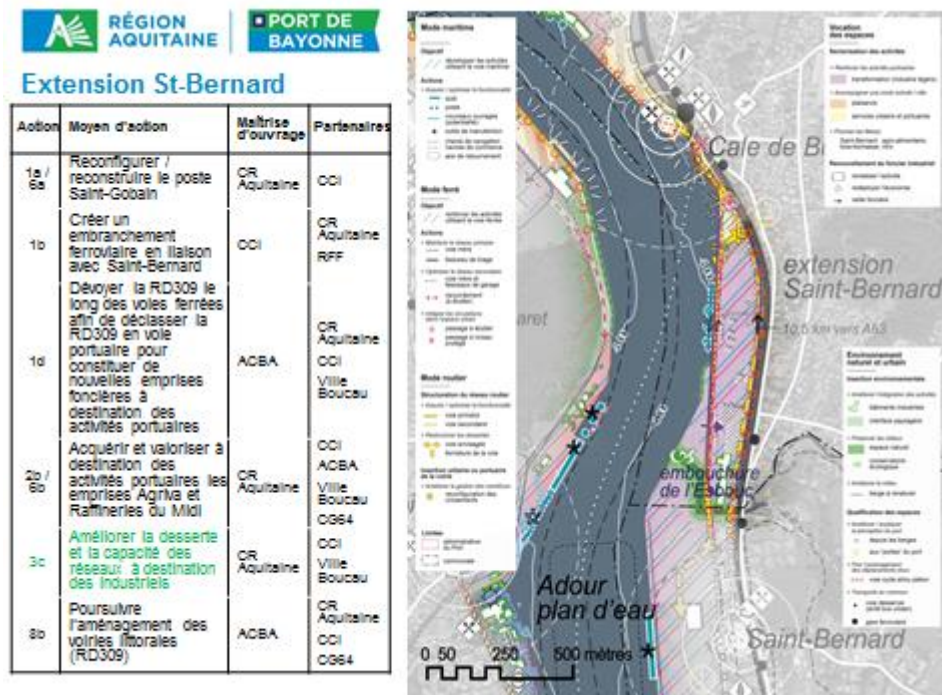




Les actions sont déclinées et présentées par zones portuaires :

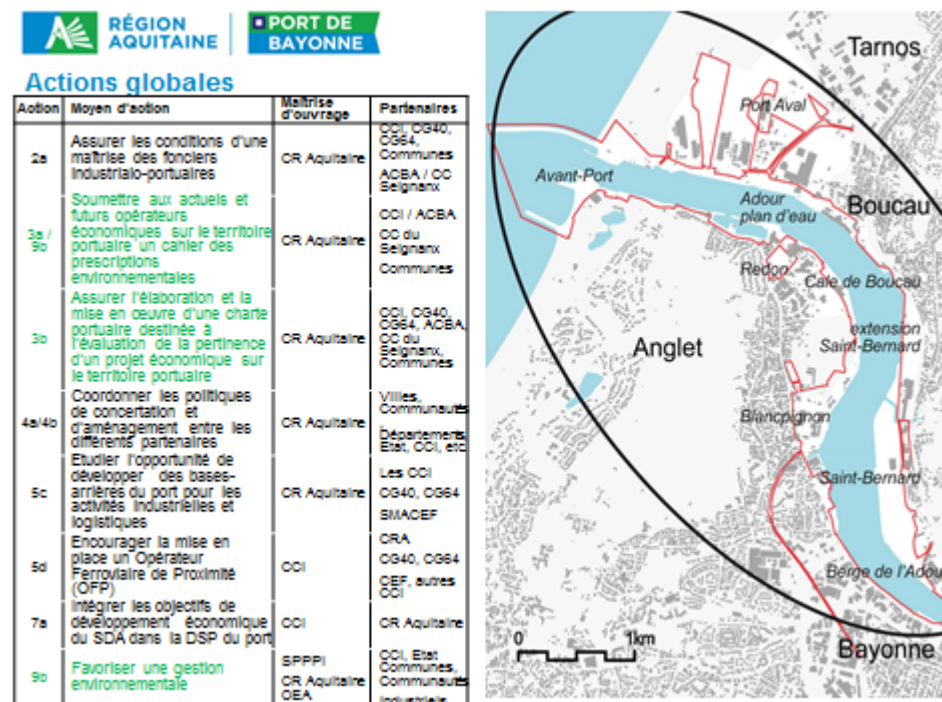
### Port-Aval

Action	Moyen d'action	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires
1a	Grosse réparation des ouvrages maritimes	CR Aquitaine	
1b	Etudier l'opportunité d'un bouclage ferroviaire	CCI	Villes Tarnos et Boucau
1c / 6a	Augmenter la surface des terre-pleins bord à quai	CCI	CR Aquitaine
1d	Etudier les capacités d'optimisation de la RD85	CG40	
1e	Aménager une desserte routière interne au port	CCI	CR Aquitaine
2a / 6b	Veiller à l'intégration dans les espaces à vocation industrielle et portuaire des fonciers du sud du futur contournement du port	CR Aquitaine	CG40 CCI
3c	Améliorer la desserte et la capacité des réseaux à destination des industriels	CR Aquitaine	CCI Ville Tarnos
3d	Améliorer la sécurité des activités industrielles	CG40 CG64	Etat, Villes Tarnos et Boucau
7a / 4a	Mettre en place un Plan de Déplacement Entreprise	SMTC	ACBA, CC Seignanx, Associatifs
8a	Réaliser la déviation (RD85e) pour dissocier les flux urbains et portuaires	CG40	CRA, Ville Tarnos, CC Seignanx
8c	Mettre en valeur les outils industriels et portuaires	CCI	CRA Industriels



Informations complémentaires :

- Pas d'augmentation de la surface économique en prenant de l'urbain,
- Des terrains ont été restitués à la vocation urbaine (ex Projet urbain de la Cale du Boucau),
- Certains ont été affectés à la vocation économique,
- Tarnos maintien vocation industrielle,
- St Bernard : zone d'implantation industrielle de secteurs d'activités compatibles avec zone urbaine → 50 ha de foncier disponible sur le Port permettant de se positionner sur des filières émergentes telles que « énergies marines renouvelables » (projet houle moteur),
- Blancpignon : zone à vocation logistique (construction des quais + desserte des quais si OFP)
- Dialogue avec les pompiers en cours,
- Embouchure Esbouc : conservatoire écologique.



A noter :

- Cahier de prescriptions environnementales pour les projets d'implantation,
- Etude avec CEF et CCI Bayonne Pays Basque pour la mise en place d'un Opérateur Ferroviaire de Proximité → objectif report modal camions vers trains,
- Gestion environnementale : gouvernance environnementale du Port avec SPPPI Estuaire Adour.

Patrick DALLENNES, Sous-Préfet Bayonne

Rappelle que le SPPPI n'a pas de pouvoir décisionnaire.

Jean DURDEYTE, ZIPADOUR

En quelles circonstances le SPPPI a-t-il modifié des orientations prises par le Port de Bayonne ?

Mathieu BERGE, Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

Elles sont nombreuses :

- La dernière est relative à MAISICA, avec ses filtres.
- Le terrain de la Raffinerie du Midi qui aurait dû être acquis par la Région et dont une partie a été récupérée par la commune.
- Le suivi de la politique de dragage et la relance des clapages.

La gouvernance environnementale amène à faire des choix vertueux.

Jean-Claude ARDIACO, ADALA

Comment le SDA est-il rendu opposable ?

Mathieu BERGE, Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

Ce document n'est pas opposable. Une enquête parlementaire a été menée. La seule force est celle de l'unanimité qui a été obtenu sur ce projet.

On va passer dans la phase « plan d'actions ». Des études ont été lancées et sont financées. Les PLU des collectivités qui ont validé ce plan seront modifiés.

Valérie DEQUEKER, Adjointe à l'environnement Ville d'Anglet

Plusieurs remarques :

- On a déjà eu une Charte d'aménagement portuaire signée en 1999 par l'ensemble des partenaires,
- On constate la présence abondante d'herbe de la pampa sur Boucau. Elle devrait être combattue,
- Concernant le SPPPI considéré comme étant un lieu d'échanges et de concertations : un décalage de plusieurs mois a eu lieu entre l'obtention du dossier sur le charbon de bois, par Bayonne, et l'obtention du dossier par Anglet et Boucau. Le SPPPI était la structure dans laquelle ces dossiers pouvaient être présentés en amont, et avant le début des enquêtes publiques.

Mathieu BERGE, Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

Je ne peux que regretter ce décalage en méthodologie. Ce projet aurait dû être présenté au SPPPI avant l'enquête publique. Je souhaite qu'on adopte cette méthodologie pour les projets émergents.

Pascal AGOSTINI, Conseil Régional d'Aquitaine

Concernant les espèces invasives, des actions sont menées spécifiquement sur ce thème.

La Charte de Place portuaire fait partie des éléments de base des travaux préparatoires du SDA. Ce qui a pu manquer c'est la dynamique et le suivi de la Charte.

Freddy LAJUSTICIA, Responsable QSE Port de Bayonne

Suite à un diagnostic Biodiversité fait par le CPIE, l'herbe de la pampa est arrachée chaque année.

Pierre BOCCARDO, IDEAL

Où en sont les opérations de dépollution de Raffinerie du Midi ?

M. DUBERT, DREAL

Les opérations n'ont pas démarré. La procédure réglementaire est en cours. Le dossier pour le plan de gestion actualisé doit être déposé.

Ils n'ont pas une obligation réglementaire à dépolluer mais ils pourraient en avoir une.

---

Mathieu BERGE, Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

On estime que ces terrains doivent avoir une vocation urbaine ou économique et non pas rester une friche. Dans ce cas de figure, ils devront être dépollués. Il n'est pas acceptable d'avoir une friche polluée sur le Port de Bayonne.

---

Jean-Dominique DRONEAU, SOTRAMAB

En l'absence d'obligation et en présence de coûts importants, que se passera-t-il ?

---

Mathieu BERGE, Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

Politiquement, ce n'est pas envisageable. Les élus auront leur rôle à jouer.

---

Patrick DALLENNES, Sous-Préfet Bayonne

Il y a un plan de gestion avec des mesures qui vont être prises. Le propriétaire n'est pas inactif.

---

M. DUBERT, DREAL

Le projet des propriétaires est de dépolluer le terrain pour des usages à venir. On dispose de diagnostics précis. Le rapport provisoire a été présenté au mois d'août. On attend le plan de gestion.

---

Jean DURDEYTE, ZIPADOUR

Le rapport de dépollution de Raffinerie du Midi précise que certains usages seront interdits pour ces terrains (commerce, etc).

---

M. DUBERT, DREAL

Il peut s'agir d'un document ancien.

---

Valérie DEQUEKER, Adjointe à l'environnement Ville d'Anglet

La mise sous cocon date de plusieurs années (2007-2008).

---

Mathieu BERGE, Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

Dans le SDA, nous n'en faisons pas de simples lieux de stockage. Plus le niveau d'usage sera élevé, plus le niveau de dépollution le sera. Il y a de l'implantation industrielle prévue pour les 2 sites.

---

Pierre BOCCARDO, IDEAL

On trouve un panneau Vélodyssée alors qu'il n'y a pas de piste cyclable.

---

Marie-Christine ARAGON, Conseillère Générale Pyrénées Atlantiques

Le projet se développe avec le SDA qui inclue le déplacement de la route départementale. La Vélodyssée longera la nouvelle départementale. Le projet n'est pas avorté mais interrompu.

---

Marie-Ange THEBAUD, Présidente SPPPI Estuaire Adour

Le CG64 a consulté les techniciens de la municipalité il y a une dizaine de jours.

La départementale étant trop dangereuse, la commune devra se positionner sur 2 options :

- Rue Politzer
- Rue Bramarie

Je vous tiendrai informés.

Concernant les dépollutions, ces points seront traités régulièrement en SPPPI.

---

Jean-Paul SALDUCCI, Conseiller municipal délégué, Ville de Bayonne

Il faut évoquer le déficit actuel de trafic au niveau du Port et la nécessité de faire venir de gros trafic.

---

Mathieu BERGE, Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

Ce sujet est du ressort de la CCI. Les projections présentées par les industriels permettent de percevoir une reprise du trafic (bois, maïs). Il y a aussi l'ouverture du Laminoir des Landes fin 2015.

On a l'impression que le travail mené permet d'envisager une inversion de courbe fin 2015.

De même l'OFP permet de conforter ces hypothèses.

---

Pascal MARTY, Directeur du Port et équipements, CCI Pays Basque

Avec le départ de Raffinerie du Midi et Célanèse on a perdu 1 Million de tonnes de trafic. Ces pertes ont été masquées par le bois tempête. On découvre donc les véritables dégâts maintenant.

Il est indispensable que de nouveaux industriels puissent venir s'implanter sur le Port.  
Attention à ne pas penser que l'exigence pourra aller jusqu'à inciter les industriels à ne pas s'installer.

**M. DULAU - ADALA**

Il y a eu un audit sûreté du Port qui a révélé des insuffisances.

**Patrick DALLENNES, Sous-Préfet Bayonne**

Ce n'est pas le sujet du SPPPI. Il s'agit de prendre des dispositions pour prévenir les menaces. On a pu remédier aux insuffisances constatées.

**Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour**  
*Présentation en ligne - Présentation Réunion*

Suite à plusieurs demandes notamment de la part de la Mairie d'Anglet, qui s'interroge sur les pratiques de déchargement et de nettoyage des quais et sur leur impact sur la qualité des milieux, il a été demandé un point sur les manutentions portuaires.

**Jean-Dominique DRONEAU - Directeur SOTRAMAB**

Les pratiques et les moyens ont évolué ces dernières années :

- Investissement du Groupe ROULLIER dans un hangar de stockage supplémentaire relié par bande sur Tarnos, réduisant les brouettages (300Kt en transit) entre Tarnos et Boucau et entre quai et hangar,
- Grue GR14, avec système de dépoussiérage très performant, réduisant les envols au déchargement,
- Investissement de SOTRAMAB dans 3 nouvelles balayeuses de quai qui interviennent après chaque navire. 99% des poussières au sol sont récupérées,
- Demande à tous les tractoristes d'équiper les remorques de bâches pour éviter les envols de poussières. Il y a encore du transport direct par les coopératives sur lesquelles on ne peut pas agir,
- Projet d'une extension sur site Bayonne Manutention permettant de réduire les volumes brouettés depuis la Rue de l'Industrie.

**Freddy LAJUSTICIA - Responsable QSE Port de Bayonne**

Quelques compléments :

- La procédure relative aux produits trop pulvérulents est opérationnelle,
- Un travail des manutentionnaires sur les remorques pour éviter les fuites,
- L'arrêt de l'utilisation systématique des bennes d'eau pour le nettoyage des quais

Pascal MARTY, Directeur du Port et équipements, CCI Pays Basque

Si les transporteurs ne bâchent pas et qu'il y a perte de produits, seule la police peut intervenir. On a mis en place un système d'alerte pour identifier les fautifs et les alerter.

Bernard LAPEBIE, Adjoint à l'environnement, Mairie de Tarnos

La Mairie de Tarnos se félicite qu'on ait pu avancer sur ces démarches étant interpellée régulièrement par les riverains.

**Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour**  
*Présentation en ligne - Présentation Réunion*

La Chambre de Commerce et d'Industrie nous ayant fait part d'une démarche engagée concernant le transport de fret de proximité. Nous avons souhaité avoir une information sur cette démarche.

**Pascal MARTY - Directeur du Port et des équipements, CCI Pays Basque**





## L'OFF-SO

### MISSIONS

- Gérer l'infrastructure ferroviaire.
- Faire de la traction ferroviaire dans l'arrière-pays.

### OBJECTIFS

- Développer et améliorer le territoire.
- Renforcer et améliorer la compétitivité du territoire .
- Optimiser les infrastructures existantes.



2

27/03/2014

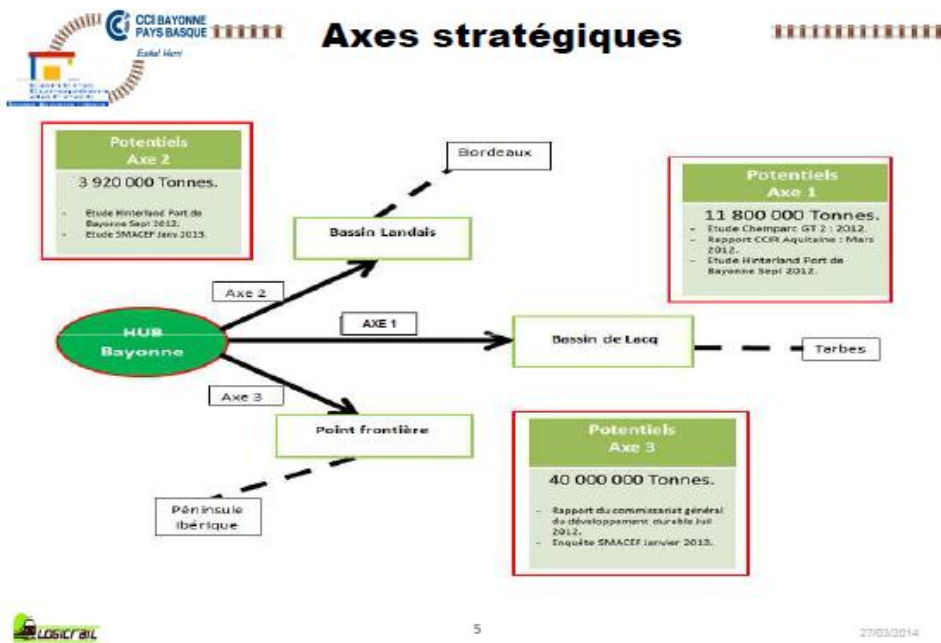
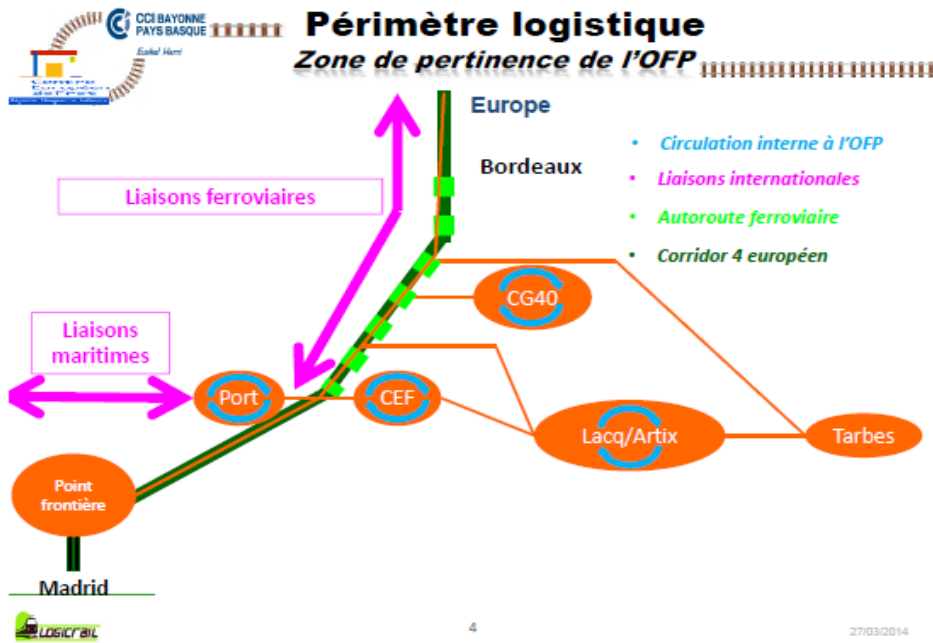


## Périmètre géographique Zone de pertinence de l'OFFP

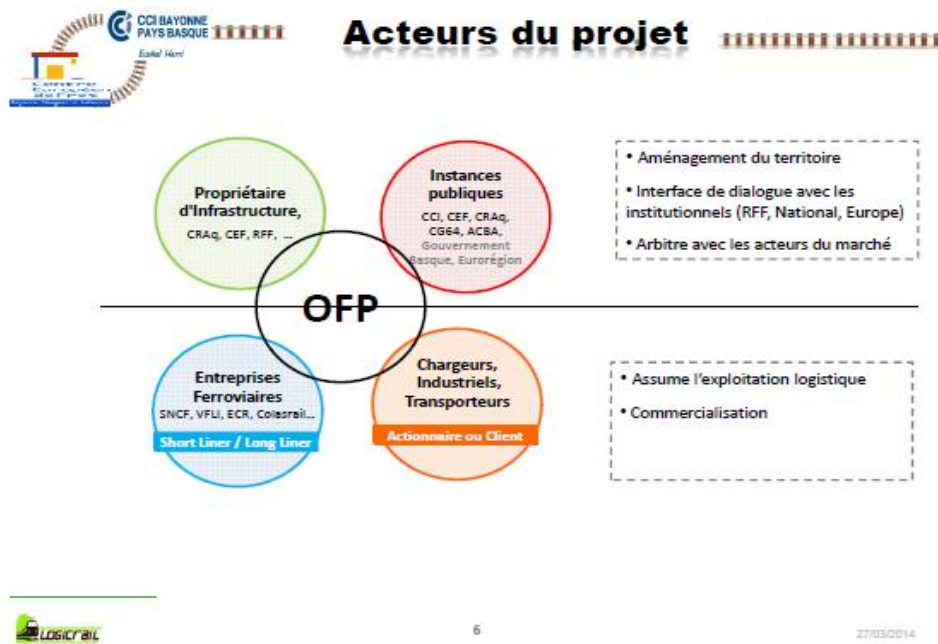


3

27/03/2014







M. DULAU - ADALA

Quel est le budget estimé de la SEM ?

Le business model prévoit-il des lignes supplémentaires ?

Pascal MARTY, Directeur du Port et équipements, CCI Pays Basque

Le budget de la SEM est évalué à 1 à 3 millions € de CA réalisé.

Le capital prévu est de de 400k€.

Il n'est pas prévu de lignes supplémentaires.

M. DULAU - ADALA

La ligne maritime a démarré depuis plusieurs mois. Est-ce qu'on a des éléments commerciaux pour apprécier ses résultats ?

Pascal MARTY, Directeur du Port et équipements, CCI Pays Basque

L'OFF permet d'envisager un trafic d'une grande diversité de marchandises.

De nombreux acteurs sont concernés. Un service compétitif pourra se développer.

La ligne de container est plus complexe. Elle n'a pas repris après la pause estivale, faute de volumes.

On pense que l'OFF pourra permettre de stimuler la demande de container.

Précisions :

- Un seul opérateur sera sélectionné pour le fonctionnement de la ligne.
- Il sera en charge de la maintenance sauf sur le Port de Bayonne où elle sera assurée par les services de la CCI.

**Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour**  
*Présentation en ligne - Présentation Réunion*

Concernant le fonctionnement du SPPPI, nous proposons de modifier les statuts, comme il avait été convenu au moment de la création de l'ASPPPI, pour transférer le siège social à la Mairie du Boucau ce qui facilitera la réception des documents.

QUI EST CONTRE ?      0

QUI S'ABSTIENT ?      0

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, je vous en remercie.

Il y a également deux demandes extérieures que je vous soumetts :

- L'Institution Adour, représentée par Marie BAREILLE, souhaite pouvoir assister aux travaux du SPPPI.
  - o Y-a-t-il des oppositions à cette demande ?      0
  - o **Cette demande est acceptée.**
  
- L'Association SOS Littoral Angloy souhaite intégrer le SPPPI Estuaire de l'Adour. Cette demande a été discutée en bureau. Dans l'immédiat, nous ne voyons pas de pertinence entre l'objet de l'association (tel que précisé dans le diaporama) et l'objet du SPPPI.
  - o Y-a-t-il des commentaires ? 0
  - o **Cette demande ne fera pas l'objet d'une suite favorable.**

**Marie-Ange THEBAUD - Présidente SPPPI Estuaire Adour**  
*Présentation en ligne - Présentation Réunion*

En questions diverses :

➤ **Stockage de bois et charbon sur le Port de Bayonne**

Même si l'enquête publique est terminée, nous avons souhaité avoir des informations sur le projet de stockage de charbon qui suscite des inquiétudes en termes d'émissions de poussières et plus globalement sur la question de l'augmentation des flux de camions et de leur impact sur la sécurité routière.

Certaines communes ont été informées très tardivement de ce projet.

La commune de Boucau a émis un avis favorable pour le bois et défavorable pour le charbon. On a déploré le manque de temps et de présentation du projet.

Les communes de Bayonne et d'Anglet ont émis des avis favorables (préconisations sur qualité de l'air pour Anglet).

La Région a donné un avis favorable, avec également des conditions supplémentaires notamment des enquêtes annuelles sur la qualité des eaux, l'aménagement du site et le monitoring de la nappe.

Pascal MARTY, Directeur du Port et équipements, CCI Pays Basque

Il y a deux dossiers :

- Stockage de bois : régularisation des stockages bois tempête et pour permettre de poursuivre avec les perspectives de trafic à venir. Le site de St Bernard est le plus favorable en lien avec la récupération des eaux et la taille des bateaux.  
 Le développement du Port est dépendant de ce trafic et l'économie régionale en a également besoin dans le cadre de l'approvisionnement des filières industrielles.

- Stockage de charbon de bois : demande d'industriels espagnols pour démarrer un trafic de charbons de bois lavés, sur le Port de Bayonne. On est allé le voir sur les Ports espagnols pour en vérifier la qualité. Les enquêtes ont été regroupées par coïncidence de calendrier et par gain de temps.

On avait prévu d'en parler en SPPPI mais le contexte a fait que la CCI n'a pas participé aux dernières réunions et n'a donc pas eu l'occasion de présenter ces dossiers.

Si le trafic de charbon de bois se fait, ce sera sous le contrôle de la DREAL. Il se fera en bord à quai, sans émission de poussière à priori, mais s'il y en a, elles seront contenues sur cette zone.

Frédéric DUBERT, DREAL Aquitaine UT64

Concernant le stockage de bois, il s'agit d'une régularisation administrative. Il y a opportunité de stocker du charbon sur la même zone. Il n'y a qu'un dossier. Toutes les précautions pouvant être prises sont les bienvenues.

Bernard LAPEBIE, Adjoint à l'environnement, Mairie de Tarnos

La commune de Tarnos fait part de ses inquiétudes, notamment en lien avec le flux de camions sur l'échangeur de Tarnos et le cumul avec d'autres projets locaux. Nous espérons que les projets de desserte du Port dans le cadre du SDA permettront de lever ces inquiétudes.

Marie-Ange THEBAUD, Présidente SPPPI Estuaire Adour

La commune de Boucau s'inquiète des retombées de poussières, en termes de pluviollessivage dans l'Adour notamment dans le cadre du SAGE Adour mais aussi par rapport aux camions.

Pascal MARTY, Directeur du Port et équipements, CCI Pays Basque

Le flux sera de 13 camions par jour 0.35% en plus du trafic actuel. C'est beaucoup moins que le trafic post-tempête.

Les eaux seront collectées et traitées. Les investissements se chiffrent à plus d'1,5 millions d'euros.

Pascal AGOSTINI, Conseil Régional d'Aquitaine

On est souvent interpellé sur la question des trafics. Il faut rappeler qu'un port sans camion ça n'existe pas. Les liaisons entre port et hinterland sont indispensables. Il faut arriver à bien quantifier les flux afin d'en évaluer l'acceptabilité.

Mathieu BERGE, Conseiller Régional, Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine

L'étude de zone devrait nous permettre d'établir un rapport entre flux urbain et portuaire. Les projets les plus vertueux mettent des camions sur la route (cf projet de chaufferie bois Bayonne, Canopia, etc).

Il est nécessaire d'avoir une vision globale, que l'étude de zone va nous donner.

Marie-Ange THEBAUD, Présidente SPPPI Estuaire Adour

Il y a une réalité de trafic mais notre discussion porte sur l'intérêt du ferroutage, vu les risques générés par la mixité des flux (passages à niveau notamment).

Freddy LAJUSTICIA, Responsable QSE Port de Bayonne

Le charbon partira à 99% par train.

Marie-Ange THEBAUD, Présidente SPPPI Estuaire Adour

Ce point n'était pas clairement précisé dans le dossier soumis à enquête publique.

➤ **Point Luno**

Monsieur le Sous-préfet nous a proposé de dresser un bilan suite au comité de pilotage marquant la fin des opérations concernant le LUNO.

Patrick DALLENNES, Sous-Préfet Bayonne

Suite à la fin des opérations et à la tenue du dernier comité de pilotage :

- L'opération s'est terminée le 20 juin,
- 1260.860 Tonnes de ferrailles récupérées, ainsi que 29 Tonnes de déchets généraux et 2.4 Tonnes de déchets chimiques et dangereux,
- Toute la ferraille n'a pas été enlevée (reliquat d'environ 80 Tonnes d'après les déclarations) ,
- Une partie de la machinerie imbriquée sur la digue ne sera pas retirée,
- Le reste fera l'objet d'une convention pour une récupération en cas d'émersion ultérieure,
- Notification officielle du constat d'enlèvement à l'assureur,
- L'arrêté préfectoral prescrivant le retrait n'est pas abrogé mais son objectif est atteint,
- Des pièces ont été retrouvées en août et septembre, retirées par la mairie d'Anglet,
- Arrêté pris par les affaires maritimes, interdisant la navigation été abrogé.

Pascal AGOSTINI, Conseil Régional d'Aquitaine

L'opération de réparation sur la digue (qui venait d'être refaite) est en cours et presque terminée. L'armateur et l'assurance prennent en charge les travaux avec association de la Région pour assurer la bonne réalisation technique.

Pascal MARTY, Directeur du Port et équipements, CCI Pays Basque

On avait émis une réserve sur le dragage de la fosse de garde. On aura la réponse avec la campagne de dragage menée en octobre. On a estimé qu'il n'y a pas de pièces et on attend cette confirmation.

➤ **Transit NAT**

Nous nous interrogeons sur le transit de NAT n'ayant pas eu d'information sur d'éventuelles opérations au cours de l'année 2014.

Patrick DALLENNES, Sous-Préfet Bayonne

L'Etat n'intervient pas mais on a interrogé YARA. Il n'y a pas eu de transit pour des raisons de coûts des opérations en lien avec les prescriptions qui ont été imposées. Les transits se poursuivent par Port la Nouvelle et Bordeaux.

Pascal MARTY, Directeur du Port et équipements, CCI Pays Basque

On peut s'interroger sur l'impact environnemental du transit effectué en passant par Bordeaux alors qu'on se situe à 80km du site.

Jean-Dominique DRONEAU, SOTRAMAB

Cette situation est aberrante. On est plus dans la protection de l'environnement mais dans le renvoi du problème chez les autres. Il n'y a aucun gain en termes de sécurité. Soit on considère que le produit est inacceptable et on ferme l'entreprise, soit il est acceptable. Il n'y a aucune raison que le Port de Bayonne à 70 Km de l'usine ne puisse pas travailler ce produit, nos niveaux de sécurité étant au moins équivalents aux deux autres ports concernés pour lesquels les convois ferroviaires doivent faire des centaines de kilomètres supplémentaires.

En l'absence d'autres interventions, Mme THEBAUD remercie les membres pour leur participation.